Contexte et objectifs

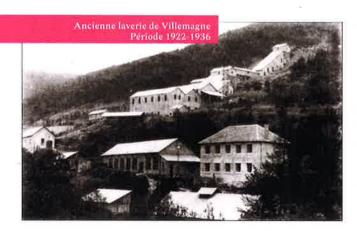
Historique

Le secteur de Saint-Sauveur, dans le Gard, a connu des activités extractives axées principalement sur l'exploitation de zinc, de plomb et de cuivre argentifère.

Le filon de Saint-Sauveur est un grand filon Est-Ouest, légèrement oblique sur la ligne de contact, entre les schistes anciens et le calcaire, et les dolomies jurassique des Causses. Le remplissage du filon est surtout constitué de blende et de galène.

La concession de plomb et cuivre argentifères de Saint-Sauveur a permis d'extraire jusqu'à 39 600 tonnes de zinc métal et 23 900 tonnes de plomb métal.

Les activités d'extraction et de traitement des minerais ont pu laisser dans l'environnement des dépôts encore existants aujourd'hui.



Étude sanitaire et environnementale en contexte d'après-mine

Un inventaire des dépôts miniers a été mené au niveau national entre 2009 et 2012. Une hiérarchisation par dépôts puis par secteurs miniers a été établie en fonction de leur impact potentiel sur la santé et l'environnement. L'inventaire précité a mis en évidence le besoin d'investigations complémentaires sur le secteur de Saint-Sauveur.

Une étude sanitaire et environnementale, c'est-à-dire un diagnostic approfondi pour évaluer les risques pour la santé humaine et les impacts environnementaux, est lancée fin 2020.

Calendrier

Campagnes de terrain en 2021

L'étude sanitaire et environnementale du secteur de Saint-Sauveur comporte plusieurs campagnes de terrain.

Hiver 2020-2021: une campagne portant sur la reconnaissance des usages¹ des terrains susceptibles d'être impactés par les anciennes activités minières.

Janvier - mai 2021: deux campagnes de mesure et caractérisation des sols.

Février - mars 2021: une campagne campagne de prélèvement des eaux (hautes-eaux).

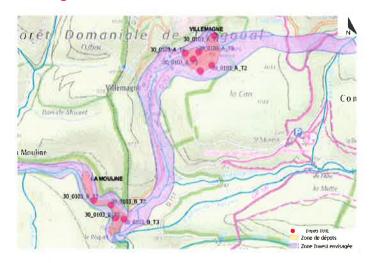
Printemps 2021: une campagne de mesure et prélèvement des sols, eaux et végétaux,

Août - septembre 2021: une campagne de prélèvement des eaux (basses-eaux) et des sédiments.

Le périmètre d'investigation concerne le territoire des communes de Lanuejols et Saint-Sauveur-Camprieu, notamment les hameaux de la Mouline et de Villemagne.

Les maires ont été informés par la sous-préfecture du Vigan. Les campagnes de terrain sont pilotées par GEODERIS.

Localisation des zones d'investigations envisagées en 2021



Nature des investigations

Les investigations consistent en des mesures de concentrations directes sur site (mesures non destructives) et en des prélèvements (eaux, sols, sédiments, végétaux). Les prélèvements font ensuite l'objet d'analyses en laboratoire. L'objectif est d'évaluer si l'état des milieux (eaux, sols, sédiments et végétaux) est compatible avec les usages qui en sont faits (activités de loisirs, consommation de légumes et fruits auto-produits, eau puisée, etc.).

L'autorisation des résidants est demandée avant tout prélèvement. Tout propriétaire ou locataire conserve le droit de refuser les prélèvements ou l'accès à sa propriété. Une enquête de terrain est également réalisée par les intervenants auprès des personnes concernées.

Prélèvements de sols

À l'aide d'une bêche ou d'une petite pelle inox, de la terre est prélevée au niveau des zones de loisirs, des jardins potagers, etc. (le plus souvent en plusieurs endroits sur une même parcelle pour être plus représentatif).



Prélèvements d'eaux

Des échantillons d'eau sont prélevés avec des flacons (pour un volume total maximum de deux litres) au niveau des émergences minières, des sources naturelles, des puits privés mais aussi dans les cours d'eau.



Prélèvements de végétaux

Des fruits et légumes potagers peuvent être prélevés, uniquement si les espèces concernées sont abondamment présentes dans les jardins potagers. Localement, des plantes herbacées de pâturage peuvent être prélevées, par découpage des brins au-dessus des racines.

Mesures sur site

Des mesures sur les sols et les sédiments sont réalisées avec un appareil de fluorescence X portable, afin d'obtenir un ordre de grandeur des concentrations pour les principales substances étudiées.



¹ Présence de potagers, captages d'eau à des fins d'usage domestiques ou d'arrosage, aires de jeux pour enfants...